



Décembre 2010



<http://cftctisseo.org/>



06/12/2010

---- FLASH INFO CFTC---- FLASH INFO CFTC---- FLASH INFO CFTC

LA MISE EN CIRCULATION DU TRAMWAY TOULOUSAIN, SE FERA-T-ELLE EN 2010 ? :



La CFTC ne le pense pas, vu le refus des politiques et de la Direction, d'ouvrir de véritables négociations sur les salaires et les conditions de travail des wattmens.

RAPPEL DU CAHIER REVENDICATIF CFTC :

- Un DRC qui tienne compte de la polyvalence Tramway-Bus + 10 points, ou prime équivalente indexée sur la valeur du point.
- Doubler le temps de battement, avec des courses de 45 minutes minimum.
- Respect de l'engagement pris par la Direction sur le temps de pose 20 mn, ou 2 fois 15 minutes par équipe.
- Augmentation du nombre de RF accordés D'office.
- Revoir les fiches de poste de tous les agents métro ou bus, concernés par le tramway.
- Comme pour l'ouverture de la ligne B : prime d'ouverture du tramway, à l'ensemble du personnel, de 300 €.

DES WATTMENS ET DES SYNDICATS SE RALLIENT A LA PROPOSITION CFTC SUR LA RENONCIATION. (Voir tract CFTC du 22/11/10 sur site <http://cftctisseo.org/>)

La totalité des Wattmens devront remettre une renonciation à la Direction, ils reviendront vers leur ancien métier conducteur de bus.

Cette renonciation deviendra caduque si la Direction cède sur les revendications légitimes des Wattmens.

LA DIRECTION ETAIT AVERTIE PAR LA CFTC DEPUIS LE 3/03/2009 :

La CFTC avait sorti un tract 4 pages sur les conditions de travail du tramway de bordeaux (Identique à celui de Toulouse) [en page tract sur site CFTC TISSÉO.](#)

- Vitesse commerciale trop élevée.
- Temps trop court de La manœuvre de retournement, pour changer de Direction, passer de la cabine avant à la cabine arrière, puis refaire toutes les procédures.
- En plus du nombre important de procédures, il faut ajouter les coups de téléphone et l'œil en permanence rivé sur les caméras.
- Le nombre d'accidents mortels à bordeaux en très peu de temps.
- Les procédures de remorquage ou de poussage quand un Tramway tombe en panne.
- Des conditions de travail bien pire que celles des conducteurs de bus, qui se sont elles aussi dégradées depuis quelques années, par un manque de temps parcours sur toutes les lignes.

QUI VOUDRA ENCORE POSTULER AU TRAMWAY SI LES 75 WATTMENS DEMISSIONNENT ?

CFTC

GRILLE DES SALAIRES BRUTS CONDUCTEURS + COEF 210 à 290 et prime vacance

Nouveaux coefficients et Valeur du point au 01/11/2010 **8,6231 €**

Point au 31/12/2009 **8,5547**

**Prime
Vacance**

2011

Ech	Ancienneté	%	Accélérateur							+DPM 151,2 €						+DPM 65,52 €	Prime Vacance 2011	210
			0	1 an	5 ans	9 ans	11 ans	14 ans	17 ans	230	240	250	260	280	310			
			200+10	205+10	208+10	210+10	212+10	215+10	220+10									
1A	0	0%	1 811 €			1 897 €		1 940 €		1 983 €	2 070 €	2 156 €	2 242 €	2 414 €	2 673 €	1 811 €	0	
1B	6mois	3%	1 865 €			1 954 €		1 998 €		2 043 €	2 132 €	2 220 €	2 309 €	2 487 €	2 753 €	1 865 €	6 mois	
2	1 an	7%	1 938 €	1 984 €		2 030 €		2 076 €		2 122 €	2 214 €	2 307 €	2 399 €	2 583 €	2 860 €	1 938 €	1 an	
3	3 ans	10%	1 992 €	2 039 €		2 087 €		2 134 €		2 182 €	2 277 €	2 371 €	2 466 €	2 656 €	2 940 €	1 992 €	3 ans	
4A	5 ans	12%	2 028 €		2 105 €	2 125 €		2 173 €		2 221 €	2 318 €	2 414 €	2 511 €	2 704 €	2 994 €	2 028 €	5 ans	
4B	7,5 ans	13%	2 046 €		2 124 €	2 144 €		2 192 €		2 241 €	2 339 €	2 436 €	2 533 €	2 728 €	3 021 €	2 046 €	7,5	
4B	9 ans	13%	2 046 €			2 144 €		2 192 €										
5A	10 ans	14%	2 064 €			2 163 €		2 212 €		2 261 €	2 359 €	2 458 €	2 556 €	2 753 €	3 047 €	2 064 €	10 ans	
5B	12,5 ans	15,50%	2 092 €			2 191 €		2 241 €		2 291 €	2 390 €	2 490 €	2 590 €	2 789 €	3 088 €	2 092 €	12,5	
5B	13 ans	15,50%	2 092 €			2 191 €	2 211 €	2 241 €								2 092 €		
6A	15 ans	17%	2 119 €			2 220 €	2 240 €	2 270 €		2 320 €	2 421 €	2 522 €	2 623 €	2 825 €	3 128 €	2 119 €	15 ans	
6B	17,5 ans	18,50%	2 146 €			2 248 €	2 268 €	2 299 €		2 350 €	2 452 €	2 555 €	2 657 €	2 861 €	3 168 €	2 146 €	17,5	
6B	18 ans	18,50%	2 146 €			2 248 €		2 299 €										
7A	20 ans	20%	2 173 €			2 277 €		2 328 €		2 380 €	2 483 €	2 587 €	2 690 €	2 897 €	3 208 €	2 173 €	20 ans	
7B	22,5 ans	22,50%	2 218 €			2 324 €		2 377 €		2 430 €	2 535 €	2 641 €	2 746 €	2 958 €	3 275 €	2 218 €	22,5	
7B	23 ans	22,50%	2 218 €			2 324 €		2 377 €	2 430 €							2 218 €		
8A	25 ans	25%	2 264 €			2 371 €		2 425 €	2 479 €	2 479 €	2 587 €	2 695 €	2 803 €	3 018 €	3 341 €	2 264 €	25 ans	
8B	27,5 ans	27,50%	2 309 €			2 419 €		2 474 €	2 529 €	2 529 €	2 639 €	2 749 €	2 859 €	3 078 €	3 408 €	2 309 €	27,5	
9	30 ans	32%	2 390 €			2 504 €		2 561 €	2 618 €	2 618 €	2 732 €	2 846 €	2 959 €	3 187 €	3 529 €	2 390 €	30 ans	
10	32,5 ans	33%	2 408 €			2 523 €		2 580 €	2 638 €	2 638 €	2 753 €	2 867 €	2 982 €	3 211 €	3 555 €	2 408 €	32,5	

Grille de salaire "BRUT" qui ne tient compte ni des retenues obligatoires ni des primes mensuelles



Nouvelle grille conducteurs et coefficients 210 à 310

Cette grille tient compte des 10 points obtenus par l'intersyndicale au 1er mars 2010

Le point a été revalorisé de 0,5% au premier juillet 8,5975€

et de 0,3% au premier novembre 8,6231€.

au premier janvier 2011, nouvelle augmentation de la différence entre inflation et 0,8%